

# Les experts et la démocratie

Dans des sociétés toujours plus technicisées, au Nord comme au Sud, l'expert fait figure d'autorité. Pourtant l'expertise scientifique, outil indispensable à la connaissance, doit s'articuler aux processus de démocratie locale pour être un levier de changement social.

## Les citoyens doivent être mieux informés

Le discours scientifique, celui des experts, prédomine dans de nombreux domaines organisant la vie des citoyens : innovation technologique ou industrielle, environnement... Mais les gens ne sont pas consultés ni suffisamment informés pour porter un avis démocratique sur l'application de technologies qui vont modeler leur vie. Cette carence démocratique profite à un système dans lequel les experts et les chercheurs sont souvent liés à des intérêts industriels. L'enjeu est maintenant de réformer l'expertise de manière à en faire un outil dont les règles soient parfaitement transparentes pour l'opinion publique. Nous avons formulé avec la Fondation Sciences citoyennes plusieurs propositions qui vont dans ce sens, au premier rang desquelles la création d'une Haute Autorité de l'expertise et de l'alerte, qui regrouperait des représentants des agences d'évaluation des risques, des syndicats, des associations... Cette nouvelle Autorité serait garante de l'application des

principes fondamentaux devant régir toute expertise : l'aspect contradictoire, la transparence et le caractère pluriel de l'expertise permettant l'évaluation des conséquences sociales et économiques d'une innovation technique.

Pour l'instant, les principes de contradiction et de transparence sont loin d'être la règle dans les assemblées d'experts comme le montrent les débats autour des questions des Organismes génétiquement modifiés (OGM) ou des déchets nucléaires... Par ailleurs, la Haute Autorité aurait également pour tâche de garantir une meilleure protection de l'alerte et des lanceurs d'alerte.

Ces derniers peuvent être des chercheurs ou de simples citoyens informés avant tout le monde, par exemple au sein de leur entreprise, de l'existence d'un risque sanitaire ou environnemental susceptible d'affecter la communauté humaine. **Ces lanceurs d'alerte, indispensables au bon fonctionnement de la démocratie, sont souvent amenés dans la pratique à s'autocensurer par crainte des représailles possibles, un licenciement par exemple.** Une des propositions serait la création d'une cellule de déclaration obligatoire des risques s'imposant à toutes les entreprises et sur lesquels la Haute Autorité, devra statuer si le problème n'est pas résolu en interne\*. Aujourd'hui, c'est toute la démocratie technique qui est à réformer tant elle fonctionne sur la base de pseudo-débats publics qui sont autant de leurres adressés à des citoyens mal informés.

\*<http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1883>



**Jacques TESTART\***, biologiste, président de la Fondation Sciences citoyennes

## Il faut valoriser les savoirs locaux

À la fin des années 1960, on se rend compte que le modèle de coopération internationale en développement suivi durant la décennie des décolonisations est un échec : on perd l'illusion que les transferts de capitaux et les investissements massifs inspirés du plan Marshall enclencheront automatiquement un développement économique et social dans les pays du Sud, comparable à celui qu'a connu l'Europe d'après-guerre grâce à l'aide des États-Unis. L'expertise du développement connaît alors un fort accroissement dans les années 1970 et 1980 lorsque les pays du Nord envoient des milliers de techniciens au Sud pour réaliser des missions d'appui à la formation des cadres locaux et de transfert de connaissance au titre de l'assistance technique. À partir des années 1990 la tendance s'inverse : les cadres locaux sont formés et les experts étrangers diminuent en nombre même si les grandes institutions telles que la Banque mondiale, les agences de l'ONU et les orga-

nisations bilatérales continuent à accorder un rôle décisif à l'expertise étrangère dans la mise en place de leurs programmes de développement. Néanmoins, il ne s'agit plus de personnels permanents mais plutôt de consultants qui interviennent lors de phases clefs d'évaluation, de négociation ou de suivi des projets. **Aujourd'hui, la question n'est pas tant de choisir entre une expertise locale ou étrangère que d'articuler, conformément à la déclaration de Paris, l'expertise à la demande des populations destinataires des programmes en privilégiant des démarches participatives qui valorisent les savoirs locaux ;** ce qui n'était pas le cas

dans le passé où les projets étaient conçus à l'extérieur et exportés sans tenir compte de leur appropriation par les populations. Bien sûr, aujourd'hui encore, le temps des professionnels du développement et des promoteurs de projets, agences internationales ou bureaux d'études n'est pas toujours celui des populations... Pour autant, la critique du développement comme valeur occidentale liée à la notion de progrès est-elle valide ? Bien sûr, on peut toujours dire que les gens subissent l'influence des médias, des visiteurs étrangers, mais l'amélioration des conditions de vie et la satisfaction des besoins primaires tels que l'éducation ou la santé comme conditions du changement social n'appartiennent pas en propre à l'Occident. Qui plus est, dans nombre de pays la pauvreté reste un obstacle certain aux stratégies d'autopromotion, à l'extension des sociétés civiles et du débat participatif qui sont au cœur de la philosophie du développement.



**Daniel FINO\*\***, enseignant à l'Institut des hautes études internationales et du développement

\*Auteur, notamment, d'«OGM : quels risques?», éditions Prométhée/\*\*Auteur d'«Aide au développement et conflit armé au Burundi», éditions Karthala, 2009



### RÉAGISSEZ !

Pour continuer le débat, adressez vos courriers et vos réactions à Convergence.

Les propos des intervenants ont été recueillis par Alexandre Dubuisson.